

Département de l'AIN Canton de CHATILLON S/CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <u>2021-02-02</u>	ANNEE 2021 <u>Objet</u> : Exonération loyers « Le Cheval Blanc »
<p>Le vingt cinq février deux mille vingt et un,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck CALAS, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Laure KNEPPERT, Philippe MABRU, Frédéric MARTINEZ, Camille PERRAUD, Christophe POULAIN, Alexandre QUILLIEN, Didier REY, Magali ROBERT, Jocelyne ROLLET, Thomas VANNIER <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : Thierry CHABANON, Emilie PAULE (donne pouvoir à Thomas VANNIER).</p> <p><u>Secrétaire de séance élu</u> : Thomas VANNIER</p> <p>Date convocation : 20 février 2021 Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'accorder une exonération du loyer des mois de février et mars 2021 pour le bar restaurant « Le Cheval Blanc » et ce afin d'aider financièrement la locataire gérante, dont l'activité a été fortement impactée par la Covid-19.

Il rappelle que le montant du loyer mensuel est de 417.35 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 2 abstentions :

- **ACCEPTE** d'exonérer la locataire-gérante du bar-restaurant « Le Cheval Blanc » des mois de février et mars 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, le 25 février 2021.
Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire, Franck CALAS



accusé de réception sur l'acte : 2021_02_02, télétransmis par Jennyfer VERRIER.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20210225-2021_02_02-DE.
Informations sur l'acte
Numero : 2021_02_02
Objet : Exonération loyers le cheval blanc
Date de décision : 25/02/2021
Date de transmission : 03/03/2021
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.10. Divers